
LIMOGES
Limòtges
Limoges Métropole
Communauté d'agglomération
Ville de Limoges
ITINÉRAIRES CULTURELS DU CONSEIL DE L'EUROPE
ROUTE EUROPÉENNE DE LA CÉRAMIQUE
COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE
VILLE D'ART ET D'HISTOIRE
VILLES ET PAYS D'ART ET D'HISTOIRE
Grand Prix National de Fleurissement
FRANCE 2002
CONSEIL NATIONAL
Ville Fleurie
DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS
LAURÉAT EUROPÉEN
- 2001 -
Villes jumelles : CHARLOTTE FÜRTH GRODNO PABRÉ PILSEN SETO
TABLE RONDE FRANÇAISE
ROTARY INTERNATIONAL
LIONS INTERNATIONAL
ACCUEIL DES VILLES FRANÇAISES
AVF
SERVICE AU NOUVEL ARRIVANT

Le parler limousin de nos ancêtres...

La toponymie limousine

Yves Lavalade

L'auteur : Yves Lavalade est né dans une commune rurale de l'ouest de la Haute-Vienne où l'usage social de l'occitan était quotidien. Élève au Lycée Gay-Lussac de Limoges, il retourna dans cet établissement en tant que professeur de langue jusqu'à sa retraite. Occitanophone, la défense et l'illustration de l'identité occitane du Limousin sont le moteur de sa production écrite très variée : une centaine d'ouvrages dont trois dictionnaires de langue, en passant par l'expression poétique, la traduction d'œuvres étrangères, des chroniques de type journalistique ou par de nombreux travaux sur les toponymes (une cinquantaine de titres) et les patronymes limousins. Il est docteur en études romanes.

Résumé : Les noms de lieux du Limousin : Les toponymes limousins, quelles qu'aient été leurs origines, sont tous passés par la langue occitane. Mais leur transmission s'achève irrémédiablement avec la disparition programmée de la langue des Troubadours. La richesse culturelle, linguistique, intellectuelle qu'ils représentent suscite malgré tout un vif intérêt chez nos contemporains. Des centaines d'enquêtes de terrain menées bénévolement par Y. Lavalade, accompagnées d'analyses très fouillées, permettent de se rendre compte de la profondeur de cette exceptionnelle dimension humaine et de civilisation.

A Gasta-borg la lèbre l'i fai lo torn ;
a Venjança lo lop l'i dança.
À Gatebourg le lièvre fait le tour ;
à Vengeance le loup y danse.[1]

L'onomastique comprend l'anthropnymie, ou étude des noms propres, et la toponymie, ou étude des noms de lieux. L'intérêt pour ces deux aspects de la connaissance et de la culture est relativement récent en Limousin.

LE LIMOUSIN, OÙ EST-IL ?

Le Limousin, par sa situation géographique, au contact des marges septentrionales du domaine occitan, est toujours un peu en retard d'une bataille. L'exil chronique, sa population vieillissante, son peu de poids économique, les préjugés tenaces (M. de Pourceaugnac, se faire « limoger ») qui ont longtemps pesé sur lui ne facilitent pas l'affirmation de sa personnalité ; qui est cependant indispensable à la survie de son identité. Cette dernière a été affaiblie par une séculaire offensive du centralisme français, monarchique et républicain, pour lequel intégration veut dire désintégration. Dans le passé, les aléas des découpages territoriaux (vicomtés, sénéchaussées, zones d'influences, liens de vassalité, pays de « marches »…) ont conduit à des amputations territoriales et à présent le coup de grâce semble avoir été donné avec la récente refonte administrative, sans consultation des populations (création d'une super-région faisant suite à divers agencements tels que fusions de communes, communautés de communes, remodelage des cantons), en même temps que se poursuit un démembrement institutionnel accompagné

1 Deux villages de Séreilhac (Haute-Vienne)

de diverses menaces (Justice, Directions culturelles…). Plus de Conseil Régional du Limousin, plus de région de ce nom ; rayée de la carte. Où est notre « substantifique moelle » ?

LÉMOVICES, LIMOUSIN, LIMOGES : ces trois mots ont évidemment la même racine. Notre ethnie gauloise, implantée entre les Bituriges au nord (les futurs Berrichons), les Arvernes à l'est (pays des Auvergnats) et les Pétrocores à l'ouest (les Périgourdins) tire son nom du composé *lemo-vices*, les guerriers triomphants par l'orme. Le celte *lemos*, doublet indo-européen du latin *ulmus*, était leur arbre-totem. Un lignage de Comtes de Lemos a marqué l'histoire de la Castille et la ville de Monforte de Lemos, en Galice, le rappelle. Après tout, les Galiciens sont des Celtes romanisés.

Le latin *lemovicinus* est à l'origine du mot « limousin ». Et Limoges fut nommée *urbs lemovica* au IVe siècle. Dans la *Chanson de la Croisade* (contre les « Albigeois »), chanson de geste médiévale de 10 000 vers écrite en occitan, il est parlé de l'ivesque de Limotges (l'évêque ; laisse 13, vers 27).

Lemosin, outre notre province, désigna, grâce à la notoriété européenne de la lyrique troubadouresque, l'ensemble de la langue occitane et la langue catalane elle-même. Le poète et économiste barcelonais Carles Aribau (1798-1862) écrit dans son *Oda a la pàtria* de 1833 :

En llemosí soná lo meu primer vagit,
quan del mugró matern la dolça llet bevia ;
en llemosí al Senyor pregava cada dia
e cántics llemosins somiava cada nit.
Si quan me trobo sol, parl amb mon esperit,
en llemosí li parl, que llengua altra no sent…
En limousin a retenti mon premier vagissement,
lorsque du sein maternel je buvais le doux lait ;
en limousin je priais le Seigneur chaque jour
et je rêvais à des cantiques limousins chaque nuit.
Si, lorsque je suis seul, je parle à mon esprit,
en limousin je lui parle car je ne sais langue plus émouvante…

SA LANGUE : OÙ EST-ELLE ? OÙ EN EST-ELLE ?

L'occitan limousin ou dialecte limousin couvre l'intégralité des trois départements de l'ex-Limousin administratif : Corrèze, Creuse et Haute-Vienne. Il faut y adjoindre linguistiquement le tiers est de la Charente (ou Confolentais), entre Angoulême et la Haute-Vienne, et la moitié nord de la Dordogne (dont le Nontronnais et le Jumilhacois). Cet ensemble fait partie du nord-occitan ; qui se poursuit à l'est avec l'auvergnat et les parlers du Dauphiné, franchit les Alpes pour être parlé dans des vallées occitanes italiennes autour de Cuneo. Les trois autres grandes zones de langue d'oc sont le languedocien, au centre, le gascon, à l'ouest, et le provençal, à l'est.

Ce limousin excède donc les limites de l'ancien domaine lémovice et du diocèse de Limoges qui ont été son point d'ancrage historique. Dans cet espace il y a bien sûr des sous-ensembles, ou idiolectes ; une variance naturelle avec des spécificités phonétiques et lexicales qu'un spécialiste remarque surtout en se déplaçant du sud vers le nord et de l'est à l'ouest du domaine. Il ne convient pas d'exagérer ces nuances, car elles n'ont jamais été une entrave à l'intercompréhension entre les divers locuteurs, surtout lorsque ces derniers possédaient très bien leurs parlers respectifs et que la langue, au travers des relations économiques et de voisinage, circulait.

Un toponyme comme La Borderie (en occitan La Bordariá, exploitation rurale) se dira, du sud au nord : / la bourdario, lo bourdorio, la bourdério, la bourderio, la bourderie, la borderi, la bordri /. Chaussade (Chauçada, chaussée) se prononcera : / sôchado, tsôssado, chôssado /. Nogier (le noyer) sera / nouzié, noudzié, nougé /. Pour ne prendre que les grandes caractéristiques.

Un Limousin retournant chez lui reconnaîtra tout de suite sa terre : le relief, les couleurs, les odeurs, la mentalité des gens, un accent, des tournures de langage, un ciel, des sous-bois, une flore, un bâti, tout un je ne sais quoi qui ne trompe pas. L'étranger, au sens propre du mot, sentira bien certaines choses, mais se rendra-t-il compte, mis à

part quelques toponymes qui l'étonneront, qu'il entre dans un pays qui a une langue propre ? Sans doute pas, car cette langue ne s'affiche pas. Refoulée, elle se cache et n'est pratiquement nulle part. Allons en Bretagne, en Alsace, en Catalogne, au Pays Basque, en Corse ; nous comprenons tout de suite. Nous sommes ailleurs ; et une langue est un peuple. Chez nous aucune marque visuelle. Rien n'est écrit dans la langue du pays. Nous vivons au pays de l'absence, de l'amnésie collective.

L'OCCITAN LIMOUSIN, OÙ EST-IL ?

L'on connaît peut-être quelques initiatives individuelles, à but exclusivement lucratif, soutenues par des subventions qui ne sont qu'un prétexte pour éluder des responsabilités et de l'ignorance. En Limousin, une seule école primaire bilingue, publique et gratuite existe, la Calandreta de Limoges ; dont les enseignants sont sous contrat avec l'État. L'occitan limousin a depuis des dizaines d'années déserté les salles de classe. La loi Deixonne de 1951 (il y a 68 ans) est restée une vaine espérance. Pareil pour la Charte européenne des Langues minorisées, adoptée en 1992 et non ratifiée par le Parlement français. Des dizaines de projets de loi avortés n'ont jamais abouti à des engagements concrets. L'Assemblée Générale des Nations Unies vient de proclamer 2019 «Année internationale des langues autochtones», dont nous faisons partie. L'étique enseignement de l'occitan est menacé par les projets ministériels actuels. Le fantôme de l'Abbé Grégoire hante toujours les plafonds dorés du Sénat et de l'Assemblée Nationale.

Il y a bien longtemps, un quotidien régional publia pendant vingt ans, jusqu'en 1994, un millier de *Chroniques Occitanes* tenues par une poignée de militants bénévoles. Cela n'existe plus. Où sont les créations auxquelles devrait avoir droit notre langue de France, si elle avait droit de cité? Quelques témoignages épars, qui confinent au passéisme ou à la couleur locale, à la tradition nostalgique, sont les derniers reliefs d'une culture en sursis et condamnée qui donnent l'illusion qu'elle est encore vivante. Les générations d'aujourd'hui sont totalement coupées des racines de leurs parents ou mieux encore de leurs grands-parents, quand ils sont d'origine limousine. Aucun relais réellement culturel n'est engagé ; la langue a perdu tout rôle social, même de voisinage.

LA SIGNALÉTIQUE :

Quelques panneaux parsèment le pays limousin qui sont dûs à des initiatives municipales, souvent soutenues par une participation financière associative (celle du Cercle Limousin d'Études Occitanes qui a donné 6 500 euros à des municipalités pour les encourager en ce sens). Et c'est là que nous retrouvons notre toponymie. Avec eux nous sortons de l'anonymat ; notre monde est enfin en partie nommé. Un lieu écrit dans la langue qui l'a baptisé est mémoire de plus de mille ans. Il dit l'environnement, l'histoire, l'économie, la vie, l'homme. Il exprime une parcelle d'identité collective. Par sa graphie, ses nuances, sa cohérence, il est élucidation, réappropriation de l'espace, alphabétisation muette. Moyen d'action privilégié, il fédère et intègre le nouveau venu à un monde qui reste à découvrir de façon plus intime.

Ce premier pas est important mais peut n'être qu'un alibi, une façade. Il n'est pas une fin en soi et doit être accompagné par une connaissance sérieuse et profonde. C'est pourquoi nous avons engagé depuis plus de quarante ans un travail de fond et systématique sur la toponymie limousine qui se solde actuellement par plus de 600



À Saint-Brice (Haute-Vienne). Document Y. Lavalade.



Sent Iriès (la perche) plaques de rues.
Document Y. Lavalade

enquêtes communales de terrain que nous avons menées de façon bénévole. Devant la carence totale de l'État et des instances régionales notre démarche a été personnelle, militante et isolée.

NOS ENQUÊTES TOPONYMIQUES :

Elles visent à collecter dans une commune tous les noms de villages, de cours d'eau, de parcelles qui figurent sur les plans cadastraux ; à les étudier préalablement ; à les recueillir en occitan auprès d'un ou plusieurs locuteurs fiables de l'endroit ; à évoquer leur topographie, leur raison d'être ; à les transcrire dans le code de l'Alphabet Phonétique International (A.P.I.) afin de sauvegarder leur prononciation ; à commenter leur sémantisme, leur étymologie, leur évolution phonétique ; à proposer des élucidations et une graphie adaptée aux règles d'écriture de notre langue. Cela ne se peut qu'avec une connaissance profonde de l'occitan du Limousin qui a été la matrice de la quasi totalité des toponymes. Malheureusement, il est à présent devenu presque impossible de poursuivre cette énorme tâche parce que les locuteurs font défaut. L'érosion linguistique est telle que seuls quelques nonagénaires sont encore capables de tenir une conversation en occitan. Certaines communes en sont définitivement dépourvues. En outre, la langue ne se pratiquant plus, les noms des villages ne sont plus évoqués que sous leur forme francisée ; les noms cadastraux, ou microtoponymes, ont subi les remembrements et l'oubli. C'est un capital culturel et humain gigantesque qui finit de disparaître à jamais.

L'estimer est chose facile. En Haute-Vienne, nous avons noté 20 000 noms de lieux. Il y en a vraisemblablement autant en Creuse et en Corrèze. Nous évaluons le total toponymique à près de 100 000 sur l'ensemble dialectal limousin. Pour les 32 départements occitans, nous pourrions atteindre près d'un million de toponymes. L'on mesure l'importance de ce véritable génocide culturel dont nous sommes victimes. La France a plusieurs fois été condamnée par des instances internationales pour sa politique de répression à l'égard des langues et des cultures qui se trouvent sur son sol. Rien n'y fait.

Qu'attendent donc les collectivités locales, les structures telles que l'IGN, la Commission Toponymique Nationale, l'Équipement, les Archives, les responsables politiques, culturels et éducatifs, les media pour enfin se mettre au travail ? Rêvons ! Il a fallu des années de démarches et de requêtes pour obtenir aux entrées de Limoges un panneau bilingue où le nom occitan de la capitale est noyé dans un fatras de logos qui l'oblitèrent.

DES EXEMPLES À SUIVRE :

Quelques avancées sur le plan de l'officialisation ont cependant été réalisées par une prise de conscience et avec le soutien de régions ou de départements. En Bretagne bretonnante les panneaux bilingues ont fleuri ; que ce soit pour les noms de lieux, les services publics (mairie, école, poste), points de covoiturage, commerces, entreprises, banques, produits agricoles et industriels, édition, tourisme et patrimoine. Il n'y a là rien de révolutionnaire. L'Ofis ar Brezhoneg (Office Public de la Langue Bretonne), établi à Carhaix et à Rennes, a réalisé et diffusé une carte routière trilingue de toute la Bretagne historique.

Dans la partie catalane des Pyrénées Orientales, l'Université de Perpignan, autour du Professeur Joan Becat, a révisé la totalité des Cadastres de ce département ; le tout transmis à l'IGN ; ce qui a permis



Rose des vents bretonne. Document Y. Lavalade

de promouvoir la signalétique et d'éditer là aussi un certain nombre de documents. Faut-il évoquer le Pays Basque ? Ces deux espaces géographiques sont dynamisés par le poids et la vitalité, outre Pyrénées, des Pays Catalans et du Pays Basque-sud.

LES BASES CHRONOLOGIQUES DE LA TOPONYMIE LIMOUSINE :



Monument aux morts de Lanrivoaré (Finistère) à ses enfants morts pour la France. Document Y. Lavalade

- Des bases prélatines ou préceltiques : Les Lémovices ne sont pas arrivés sur une terre vierge d'hommes. D'autres peuples étaient venus avant eux. Le Périgord voisin et ses peintures rupestres témoignent d'une préhistoire de plusieurs dizaines de milliers d'années. Et la toponymie garde les plus vieux vestiges de langues disparues dont des racines remontent à l'indoeuropéen reconstitué ou au pré-indoeuropéen. Certaines procèdent d'Europe centrale, par les Alpes ; d'autres du Moyen-Orient, par les rives de la Méditerranée. Le Limousin se trouve à la confluence de ces deux courants. Ces bases **TUK-K-, *SUK-K-, *TRUK-K, *KUK-K-, *KAL- / *KAR-, *KANT-, *LUP-, *BAL- / *BAR-, *SERR-, *ALIS-, *TAR-D-, *DUR-* … sont le point de départ de noms de lieux tels que Le Tuquet de l'Age (à Meuzac, Haute-Vienne), Le Suc au May (**Lo Suc ei Malh**, point culminant des Monédières, en Corrèze), La Courtine-Le Trucq (en Creuse), Montcocu (**Mont Cocul**, à Saint-Mesmin, Dordogne), Puy-le-Card (**Puèg de lòs Cars**, à Saint-Quentin-la-Chabanne, en Creuse), Chanteribière (**Chanta Ribiéra**, à Bersac-sur-Rivalier, Haute-Vienne ; où un nez rocheux surplombe la tourbière), Gourgeau de Loup (**Gòrja dau Lop**, gros rochers dans la vallée du Vincou, à Thouron, Haute-Vienne) , Bar (Bar, commune de Corrèze ; nid d'aigle entre la Corrèze et la Vimbelle), Serre (**Sèrra**, barre rocheuse au-dessus du village de Saint-Éloi, Creuse) ; de cours d'eau comme la Lizonne (**la Lisona**, en Dordogne), la Tardoire (**lu Tardoire**, en Charente occitane), la Dronne (**la Drona**, rivière qui naît en Haute-Vienne). Nous avons repéré la plupart de ces bases dans les Pyrénées catalanes, dans le Val d'Aran, aux Baléares, en Sardaigne, en Sicile, en Corse, en Italie… Elles se sont aussi perpétuées au cœur de simples appellatifs dans différentes langues : breton **tuchenn** (tertre), **krug** (tumulus), **kalet** (dur), **dour** (eau) ; asturien : **cugurata** (nuque), **llábana** (pierre plate) ; castillan : **cantil** (falaise), **cogote** (nuque) ; portugais : **cantaria** (pierre de taille) ; catalan : **cuculla** (cime), **call** (durillon), **cantell** (caillou) ; italien : **còccola** (tête), **balzo** (escarpement) ; occitan limousin : **tuca** (monticule), **ensucar** (assommer), **cuca** (couvre-chef), **cruca** (crâne), **loba** (rocher solidaire d'un socle rocheux) ; français : **galet**, **loupe** (masse graisseuse)…

- Des bases celtiques : Elles sont évidemment présentes avant et pendant la latinisation de nos contrées, jusqu'à l'extinction du gaulois vers le VIe-VIIe siècles ; en particulier par l'utilisation du suffixe *-akos* généralement associé à un nom propre ; celui du fondateur d'un domaine



Le Champanhac breton. Document Y. Lavalade

rural. Ambazac (**Embasac**, en Haute-Vienne) fut le bien d'*Ambatios*. La finale se latinisa en *-acum* et donna la multitude des noms en -AC (ou-AT, par dérapage graphique) qui ne se trouvent aujourd'hui qu'en Occitanie, l'ensemble des Pays d'Oc, ou en Bretagne : Carnac (**Karnag**, amas de pierres), Loudéac, Muzillac. Le suffixe *-ialon* / *-oialo* (clairière, village) figurera dans Boisseuil (**Boissuèlh**), Verneuil (**Varnuèlh**), Chasseneuil (**Chassanuèlh**) ou dans Sénoueix (**Senuélh**, Creuse) et Sénéjoux (**Senejol**, à Pradines, Corrèze), Nuzéjoux (**Noséjol**, Corrèze). Les Breuil, de *brogilos* (**Bruelh** ; petit bois clos) sont une infinité. Pour la topographie, nous avons *briva* (**Briva** ; le pont), *dunos* (**Dun**, Dun-le-Palestel ; hauteur fortifiée), *cumba* (**Comba** ; vallon), condatos (**Cóndat** ; le confluent), *uxellos* (**Ussel** ; hauteur). Puis un nombre important de racines qui ont laissé des toponymes et des vocables passés dans l'occitan limousin : **bana** (corne), **randau** (haie), **boija** (terre défrichée), **coderc** (enclos près de la maison), **cleda** (barrière), **reja** (sillon), **vernha** (aulne), **gòrça** (haie vive), chassanh (chêne) … Rappelons que Limoges fut nommée *Augustoritum*, le gué d'Auguste ; incluant le celtique *ritos*, le gué sur la Vienne. Chamborèt (Haute-Vienne) s'y adjoignit c*ambo* (méandre) pour désigner un passage sur la Glayeulle. Blond (**Blom** ; Haute-Vienne) est *blato-magos*, le marché des céréales). Le Glénic de Creuse, dominant la rivière, ressemble étrangement au Glénac du Morbihan ; sur le thème *glann* (la rive).

- Des apports germaniques : Ces invasions déferlèrent sur toute l'Europe de l'ouest, jusqu'en Ibérie. Les Visigoths eurent comme capitale Toulouse qui rayonna surtout sur la zone occitane ; notre première capitale. En péninsule ibérique, le siège de leur pouvoir fut Tolède (mot d'origine pré-indoeuropéenne, sur la base **TUR / *TUL-*, comme Toulouse et Toulon). Et leur monarchie tomba à la bataille du Guadalete, en 711, près de Gibraltar, lors de l'invasion des Berbères d'Afrique du nord. Leur pouvoir fut donc assez éphémère, avant celui des Francs, mais il laissa nombre de traces. En toponymie limousine les noms propres d'origine germanique Aubert, Arnaud, Autier, Audoin, Bernard, Berland, Béraud, Bertrand, Foucaud, Gerbaud, Jaubert, Grimaud, Leymarie, Émery, Héraud, Robert, Roland, Lambert, Léger, Ménard, Richard, Rigaud, Séguin, Garnaud, Guitard, Guyon, Guichard, Gaud pour ne citer que les plus fréquents donneront à l'époque romane **L'Aubertiá, L'Arnaudiá, L'Auteriá, L'Audoinés, La Bernadiá, La Berlandiá, La Beraudiá, La Bertrandiá, La Foucaudiá, La Gerbaudiá, La Jaubertiá, La Grimaudiá, L'Aimariá, L'Aimerigiá, L'Airaudiá, La Robertiá, La Rolandiá, La Lambertiá, La Lejariá, La Mainardiá, La Richardiá, La Rigaudiá, La Seguiniá, La Garnaudiá, La Guitardiá, La Gueunia, La Guichardiá, La Gaudiá.** Cela ne signifie pas un « remplacement » ethnique de population mais une mode en rapport avec les puissants de l'époque. Les Bryan ou Dylan d'aujourd'hui n'ont chez nous rien de nord-américains.

À part cette vaste contribution patronymique notre lexique occitan (et européen) a hérité de vocables très usités : **bòsc** (le bois), **gardar, ganhar, agachar** (guetter), **'jaça** (pie), **bastir** (bâtir), **brejar** (se battre), **gaire** (guère), **gandir** (esquiver), **garir** (guérir), **raubar** (dérober), **guèrra** (guerre), **toalha** (nappe), **brandar** (flamboyer)…

La Bòrda, petite métairie sans cheptel, est un toponyme omniprésent jusqu'au-delà des Pyrénées.

L'Aja (L'Age), plus tardif, est arrivé avec les Francs. Il procède de **hagja*, haie, clôture, champ clos entouré d'une haie ; est toujours féminin. Au vu de notre carte, où chaque point coloré indique la présence d'au moins un microtoponyme de ce type dans une commune, cette racine couvre les deux tiers de l'ouest limousin,

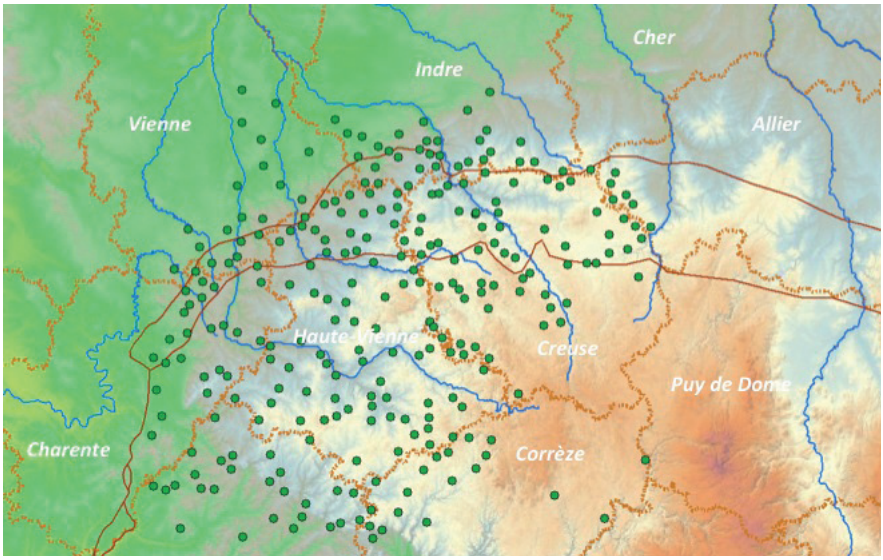

Carte du toponyme Age élaborée par Y. Lavalade. Reproduction interdite.

touche amplement Charente, Vienne et Indre, légèrement la Dordogne et l'Allier. Les autres points sont négligeables. Son extension est quasi exclusivement centrée sur ces parts nord-ouest du Massif Central, représentant une véritable tache dans l'Hexagone. La majorité des autres départements occitans n'est pas concernée. En progressant géographiquement vers le nord, nous trouvons deux « aiges » en zone intermédiaire, avant de basculer dans la partie linguistiquement française stricto sensu (d'oïl) où nous aurons des « haye » puis des « haie ». Le terme étant germanique nous retenons ses équivalents anglais **hedge** et allemand **hecke**.

- L'époque romane : Elle est celle de la profusion créatrice toponymique ; qui a fourni au moins 75 % des toponymes présents sur notre sol (cf. infra). Expansion démographique, conquêtes territoriales, défrichements intensifs sont autant de raisons et d'occasions de créer de nouveaux noms de lieux. La langue occitane, issue du latin populaire, où dans la scripta latine les premiers exemples dans la langue nouvelle sont les toponymes (*in loco qui dicitur* **Gresa**, en 928 ; Grèze, village de Perpezac-le-Noir, en Corrèze), se développe très normalement : textes officiels en prose, chartes et cartulaires, actes notariaux, textes sacrés et profanes, lyrique troubadouresque, littérature.

Quelques attestations écrites occitanes en Corrèze : Tudell (Tulle, en 859), Correzia en 879, Briva en 898 ; en Creuse : Salaignac (ancien nom du Grand Bourg) en 997, Roeria (Royère en 1027) ; en Haute-Vienne : Brolio (Breuil en 934), Vernia (Vergne en 955) …

La Charte de Saint-Cybard, quartier à l'ouest d'Angoulême, datée de 1260, fut écrite en occitan limousin charentais. En voici un extrait :

A tos ceus qui verran equesta charta, Arnauz Rampnou de Nareçac et Rampnou de Nareçac, soz fraire, saluz e paz. Nos vos fazem assaber que Arnauz Mazoyers de Verlena, fillz deu Rampnou Masoyer qui fut, ha et te et deven tenir eu et ssuers her durablament de nos et de nostres herz la quarta part de la diema deu mas de Verlena en la parrosi de Sanht Meart ha sieis deniers dobliez que eu et ssues her deven redre durablament a nos et a nostres herz a chaque an dins l'optava de la festa de sanht Micheu …

Vente faite par Rampnoux de Nersac à Arnaud de Verlaine ; mention d'une dîme sur le mas de Verlaine, paroisse de Saint-Médard, près de Barbezieux, à acquitter tous les ans avant la Saint-Michel. L'occitan se parlait alors encore dans cette partie du

département.

DE QUELQUES TOPONYMES :

Comme nous venons de le voir pour le texte ci-dessus, les territoires à l'ouest de l'actuel domaine de l'occitan limousin, jusqu'à l'Atlantique et comprenant le poitevin-saintongeais, ont été perdus par notre langue. Troubles, démographie, migrations du Bas-Poitou en sont les causes anciennes. Le substrat toponymique y reste cependant très largement occitan. Il en est de même dans le fameux Croissant occitan (tracé sur la carte AGE) qui court d'ouest en est, au contact de la France d'oïl, jusqu'au nord de l'Auvergne.

ORADOUR : du latin *oratorium* (oratoire, chapelle). Tout le monde a en tête des noms de communes comme Oradoux-de-Chirouze en Creuse, Oradour-sur-Vayres, Oradour-Saint-Genest et Oradour-sur-Glane en Haute-Vienne. Ces noms-là sont évidemment très proches de leur souche latine et ont un timbre occitan des plus clairs. Plus à l'est, dans la commune creusoise de Gouzon, le village de Lauradoueix (L'Orador en 1350) marque une autre étape de la transition. À la limite nord de la langue d'oc, Lourdoueix-Saint-Pierre (L'Ordouer, en Creuse) et Lourdoueix-Saint-Michel (dans l'Indre) s'en éloignent davantage mais gardent encore une structure identique. Par contre, en zone d'oïl (française) notre oratorium latin aboutit à Ozouer, Ouzouer, Ozoir (Seine-Maritime). Bel exemple d'évolution sur le terrain, à partir de ce que furent, il y plus de mille ans, le gallo-roman méridional (qui donna l'occitan) et le gallo-roman septentrional (qui donna le français).

ALBIGNAC : en sud Corrèze se dit Aubinhac et provient du nom d'homme latin *Albinus* suivi du suffixe *-iacum*. Les Aubignac de France sont bien entendu tous en Occitanie : en Corrèze, 4 en Aveyron, 2 en Haute-Loire et 2 dans le Gard. Il est également très instructif de noter que si les toponymes en *-acum* (avec terminaison en -ac ou -at) caractérisent l'espace occitan et breton (Radéac, Ménéac, Kervignac), leur finale -ec se situe entre zone d'oc et d'oïl (le français). En témoignent des toponymes comme Ruffec (Vienne), Chassiecq (Charente occitane) qui sont d'anciens noms en -AC. Le village d'Aubignac de la commune de Saint-Sébastien (extrême nord-ouest de la Creuse) se dit Le Binhèc. Il incarne cette transition vers les Aubigney, Aubigné, Aubigny plus nordiques, purement français. Et à Roussines, dans le sud-ouest de l'Indre qui est baptisé Marche Occitane est Le Beignet (sic) qui fut écrit Aubigné et Aubeignet ; lui aussi issu de *Albiniacum*. L'on mesure les surprises que réserve la recherche toponymique.

AUBEPEYRE / AUBA PÉIRA. Cette appellation indique en général en Limousin la présence de quartz (pierre blanche); ailleurs, de calcaire. Des exemples sont à Cognac-la-Forêt (Haute-Vienne), à Saint-Yrieix-la-Montagne (Creuse). Mais à Azerables (Creuse), Aubepierre, de Albis Petris en 1480, est devenu Le Vipère. Cas extrême qui s'explique linguistiquement par des surévolutions dans le Croissant et à partir de la phonétique marchoise. Il faut une grande souplesse pour résoudre ce genre d'aboutissement ; par *auvis peiras > 'vis pères.

LA VALGÈRE est un nom cadastral de la commune de Lapleau (Corrèze). Nous avons eu la chance de pouvoir recueillir sa prononciation occitane : La Varzèla. Il s'y trouve un petit plateau où débouchent des vallons, à la naissance de deux ruisseaux. Sans ces précisions, le toponyme aurait eu de grandes chances de demeurer obscur. Nous y voyons le latin *vallicella* (petite vallée) ; où nous retrouvons en occitan val, qui se dit localement / var /, comme pour la commune de Laval-sur-Luzège, et la terminaison diminutive classique. Ce nom de lieu corrézien correspond exactement aux La Vauzelle (La Vausèla) du Haut-Limousin, avec un traitement phonétique différent.

LE LAMADIER / LO LAMADIÉR est un nom de parcelle à Tarnac (Corrèze). C'est une grande plaine tourbeuse. Ce nom n'évoque plus rien dans la langue du

Limousin. Son usage a disparu. Mais Lévy, dans son dictionnaire d'ancien occitan, cite **lama**, marécage ; Mistral : **lamar,** être submergé, couvert d'eau ; Alibert : **lamar,** submerger, couvrir d'eau ; le latin médiéval donne *lama*, dépression inondée, marécage, étang, friches. Le verbe **lamar** a donc été utilisé en Limousin ; et nous devons passer naturellement par le participe passé **lamat**, **-ada,** submergé, et le substantif qui en est issu un **lamadier**, terre submersible ; comme le sont les zones tourbeuses. Plus largement le mot **lama** (la boue) existe en galicien et portugais, en castillan (boue fine), en italien (marécage). Voilà qui nous intègre sans conteste dans le monde méditerranéen.

LAS OVÉDAS / LAS OVEDAS, à Moustier-Ventadour (Corrèze) vient du bas-latin *ozedum*. Ce sont des conduits pour les eaux, de petits canaux couverts. Ce détail nous a été confirmé par une dame occitanophone qui connaît intimement le lieu.

PESSECOT, à Puy-d'Arnac (Corrèze) serait resté insondable sans son interprétation occitane (**Lo Puég Escolt**), la butte qui sert de lieu d'observation. Tiré de l'ancien occitan **escòlt** (guet), ce terme se retrouve à quelques exemplaires en toponymie limousine. Nous l'avons à Egletons : Lescoute (**L'Escolta**) ; et en Creuse dans quatre occurrences : à Gentioux (L'Escot), à Masbaraud-Mérignac (Montalescot) ; à Saint-Hilaire-la-Plaine (Combécot, **Combescòt**) ; à Saint-Marc-à-Frongier (Villescot). Ce n'est qu'après une très longue pratique de la recherche toponymique et de la connaissance de l'intimité du territoire et de sa langue que peut être traité ce genre de difficulté. Un étranger au pays limousin, à sa culture et à sa langue n'aurait aucune compétence pour le résoudre. L'occitan est indispensable à la compréhension de ce que nous sommes.

PUY CHOUX VERT est nom cadastral à Sainte-Fortunade (Corrèze). Pas question de chou, vert ou pas ; ni de **vern**, pour l'aulne. La réponse est dans Chouvert (**Chauvél**), village de la commune, qui se dit / sôvér / ; pour le nom de famille Chauvel, du latin *calvus-ellum*, le petit chauve. Le / r / remplace un -l final vélarisé ; comme cela se pratique dans une grande partie du département. Et la confusion graphique entre les diphtongues **-au-** et **-ou-**, qui fit que l'on trouva par exemple Mourange (en 1267) pour Maurange, Moussac (vers 1315) pour Maussac, Lascoux (en 1351) pour Lascaux, Souviac (en 1452) pour Sauviat, lo Dourat (1438) pour **Le Daurat**, oppousar (1436) pour **opausar**… fit le reste ; ceci aussi bien dans les textes de prose écrite que pour les toponymes (Couret pour **Cauret**) et patronymes. Les aléas de l'existence onomastique donnent parfois des résultats surprenants et ridicules.

EIN FER ACHAT. Là pour le coup, on se croirait en terre alémanique. Mais non, nous sommes en pleine commune de Darnets (Corrèze). Il faut décrypter ainsi : **En Ferraçat**, un lieu d'exploitation de minerai, au sol ferrugineux.

La restauration graphique de la toponymie limousine est une obligation, pour une désaliénation collective. Elle nécessite une connaissance parfaite de la langue occitane et la maîtrise de bien d'autres paramètres, un travail rigoureux et de fond pour lequel il faut être armé. Afin, peut-être, d'enrayer un tant soit peu le carnage.

Dernière devinette : **LAPELLÉGERIE**. A décomposer, bien sûr : article défini **LA** ; suffixe de possession **-IÁ** (et non **-ariá** dans ce cas) ; reste le centre : « **pé** » pour le puy (**lo puég**) et le nom de famille « Léger », pour l'occitan **Legier. Puég Legier**, la butte qui appartient à Léger. **La Pueg-Lejariá**.

LA PALETTE DES PHYTOTOPONYMES :
la botanique dans les noms de lieux.

Une évaluation que nous avons faite à partir de 10 000 noms de lieux limousins nous a révélé que ceux qui sont en rapport avec le règne végétal représentent un pourcentage de 23 % parmi les noms cadastraux et de 14 % parmi les noms de lieux habités ; une

moyenne de 18 %, si l'on tient compte du nombre respectif des uns et des autres. Ce qui est considérable et traduit bien notre lien ontologique avec la nature et le respect que nous avions originellement pour elle.

Voici une trame, loin d'être exhaustive, d'exemples que l'on reconnaîtra vite comme familiers et que l'on trouve à chaque pas :

L'arbre et les arbres : Belabre, Le Malabre, Laubrot ; Ramat, La Ramade, Les Ramières, Les Ramisses ; Le Fouillat, La Fouillade, Lafeuillade, Le Fouilloux, Châtain Fouillaud ;

Des essences forestières :

- **l'aulne** : Le Vert, Vernat, Vernéjoux, Vernon, La Vernine, Verninières, La Vergne, Leylavergne, Les Viergnes, La Vergnassade, La Vergnotte, Les Vergnades, Vergnollas, Les Vergnettes, Le Var, Varnet, Varnoux, Les Bergnes ;
- **le bouleau** : Besse, Labesse, Besselas, Bessette, Bessière, Besserie, Las Bessieras, Bessaud, Bessaudon, Bessoule, Bessard, La Bessade, La Béchade, La Bessotte ; Bétoul, La Betoulle, Bétolaud, La Bétouillère, Leptoules ;
- **le charme** : Les Charpes, Charpenet, La Charpagne ; Les Chauprades, Le Charpraud ;
- **le châtaignier** : Le Chastang, Le Châtain, Le Chastagner, Le Chastanet, La Chatenaide, Chastagnol, Chataignoux, Châtignol, Chastagnac, Chastagnolade, Chateneuil ;
- **le chêne** : Garric, La Garissade, Les Garigots; Le Jarry, La Jarrige, Le Jarissou ; Druille, Drouillas, Druliolle ; Chassain, Chassy, La Chassagne, Chassagnat, La Chassagnade, La Chassagnite, Lachassignol, Chassagnol, Chasseneuil, Chassagnac, Chassagnard; Chagne, Le Chagnat, Les Chagnades, Chagnon, Les Chagnolets ; Rouve, Le Rouvet, La Rouverade, La Rouvelade, La Rouvelière, Les Rouvereaux, Les Rouveroux, Rovère, Le Rouverot, Rouvery, Rouvière, Les Rouveroux, Royer, La Royère, Rouilleras ;
- **le frêne** : Fraysse, Le Fraisse, Fresselines, Freyssinet, Frayssac, Le Fraisseix, Fressangeas, Freyssinge, Fressinaud, Freyssinier, Fressonnet, Fressignas, La Fressenède ;
- **le hêtre** : Le Faux, Lafat, La Fage, Fageon, La Fageolle, La Fageardie, Faget, Fagetou, Faye, Les Fayes, Fayemendy, Lafay, Les Fayoux, Fayadas, Les Fayades, Les Fayanades, Fayet, Fayette, Feytout, Fayard, Fayol, La Fayolle, Fayollas, Les Folles, Fayaud, Feyt, La Feyte ;
- **le noisetier** : Vaysse, Lavaysse, Vaisset, Vayssettes, Vaissier, Veyssière, Laveissière, Vessat, Veyssade, Veyssy, Vaissaire, Veyssouze, Les Veyssards ; La Caure, Lacore, La Corade, Cauret, Caurat, La Chaurade, La Nouzille, Laulanie, Laulanet ;
- **l'orme** : Loms, Lome, Alons, L'Houme, L'Homme Mort, Laumet, Laumière, Lomade ;
- **le saule blanc** : Laubaret, Les Obarèdes ;
- **le saule** : Salleix, Sauzet, Sauzède, La Sauzade, Les Sauzerades, Les Sauzettes, Lassalet, Le Saleix, La Salesse, Salessette ;
- **le tilleul** : Le Theil, Teillot, Teillout, Teillet, Tillol, Le Theillol, Le Theillaumas, Teillard, Viarteix ;
- **le tremble** : Le Trémoul, Trimoulet, La Trémouille, Trimouillas, Les Trimoulades.

Des fruitiers :

- **le cerisier, le merisier** : Sirieix, Le Cirier, Le Sireygeol, Le Cérigeau, La Sérézade ;
- **le néflier** : Les Nesploux, Népoulas, Nispouloux, Les Nèples ;
- **le noyer** : Nougier, Le Nougeral, Les Nougères, La Nouzière, Nougerie, Nouzeret, Nouzerolles, Nouzerines, Nuzéjoux, Noyeras ;
- **le poirier** : Le Périer, Péret-Bel-Air, Saint-Martin-Sepert (aux sept poiriers) ;
- **le pommier** : Pommaret, La Pomarède, Pommarel, Poumarat, Poumeyrie, Poumeyrol, Pouméroux, La Pouméroulie, Le Poumel, Le Pomatel, Pomélie ;
- **le prunier** : La Prugne, Prugnolas, Prugnoux, La Prunie.

Des arbustes :

- **l'aubépine, les épineux** : L'Aubespy, Laubépie, L'Ébeaupin, L'Espinat, Lespinas, Lespinasse, Lespinassou, Espinassouze, Lespinassière, Les Pinachères, L'Epinard ;
- **le buis** : Boisse, Bouysse, Boisset, Bouysset, Boissier, Boissarie, Boissière, Boisseuil, Le Busset, Busselet, Le Bussin, Bussy, Bussière, Labussière, Buxeraud, Busserolles, Busserette ;
- **l'églantier** : Rouzier, Rouzeyrol ;
- **le genevrier** : Genèbre, Genebrias ;
- **le houx** : Lagrafeuil, Grafeuille, La Grafouillade, Le Griffolet, Grafouillère,

L'Orfeix, Lorfeil, Larfeuil, Arfeuille, Larfeuillère, L'Arfouillère, L'Arfouillole, Arfouilloux, Arfouillaud, Le Coux, Courjat, La Courzette ;
- le sureau : Le Seux, Les Souhaits.

Des formations végétales :

- le champ clos entouré d'une haie : L'Age, Lage, Lageas, Las Geas, Lasageas, Lajaumont, Lagedamont ;
- le buisson : Bouyssou, Boueyssou, Bouyssonnie ;
- le bois : Le Bos, Le Bosc, Le Bost, Les Beaux, Les Baux, Le Bousquet, Le Bouquet, Le Bouchet, Le Bouchat, Le Bouchatel, Le Bouchataud, Le Bouchailloux, Le Boucharel, Le Bouchage, Bosmie, Bosredon, Bossoutrot, Bosviel, Beauvieux, Bosdeveix, Bosbaty, Bosdevesy, Bosgiraud, Dubospertus, Soulebot, Bossavy ;
- la broussaille : Brosse, Labrousse, Les Broussailloux, La Brousselade, Broussely, La Broussolle, Broussoux, Broussouloux, Les Brouchadis ;
- le bois clos : Breil, Le Breuilh, Lou Breu, La Brouille, Le Brouillat, Le Bourliat, Le Brouillet, Beaubreuil ;
- les souches : La Ceppe, Les Cèpes, Les Sépades, La Cipière ;
- les essarts : Leyssart, Les Lissards, Les Echartoux, L'Essartradis, Les Sars Brûlés, Malissard ;
- la forêt : Fourest, Les Frétilles ; La Selve, La Seuve, La Siauve, Les Sielvas, Mas-la-Seuve ;
- la réserve de chasse : Garenne, Les Garenauds ;
- la haie vive : Gorce, Lagorce, Gorsas, Gorceix, Lasgorceix, Goursat, Goursolle, Goursolas, La Gourcie, Goursaud, Gourcerol ;
- l'espace déboisé, la lande : La Plagne, Les Landeaux, La Landoune, Les Landilles ;
- le taillis : Le Tailladis, La Taillade.

Des plantes sauvages:

- le foin : Féniers, Féneyrolle, Les Fenaces ;
- l'ajonc : Lajoux, Les Ageaux ;
- la bruyère : Brujas, Brugeaud, Brugier, La Brugère, Bruguière, Brugalières, Brugéras, Brugerie, Brugeron, La Brugealle, Brujaille, Brugidou, Le Brujassou, Les Brugeottes, Las Brujollas, Brégeaud, Brégier, Labrégère, Brégiéras, Brègerie, La Brégirade, Brégerond, Bréjassou, Bréjou, La Brégeolle, Brégeon, les Bréjottes, La Bergère, Le Bergeiraud ;
- la fougère : Feugeas, Faugère, Faugeras, Fougeras, Faugeron, Les Fougerets, Fougerol, Fougeyrollas, La Faugeyrade, Fougerat ;
- le genêt : Genest, Geneix, Lageneste, La Geneyte, La Geneytouse, Gineste, Genestal, Genestier, Génétine, Généton, Les Giniers ;
- le lierre : L'Édrier ;
- la ronce : Romager, Roumegieras, Roumégoux, La Réméjouze, Rongier, La Rongère, Rongiéras, Longieras, Laronze, La Ronde, La Rondière, Les Rondeix ;
- le typha ou massette : La Sèche, La Séchère ;
- la lande d'ajoncs : Latouille, Touyéras, Tuyéras ;

Des plantes cultivées :

- la féverole : Favard, La Favède, La Favière, Favareillas, La Favelière ;
- le navet : Naboulet ;
- le poireau : La Pourélie, Le Pouradier;
- le blé : Blatviel, Bled ;
- l'avoine : Sivade, Les Sivadoux ; Lavenaud, Les Venots ;
- le seigle : Séjalard;
- la vesce : La Jarousse ;
- la vigne : Le Vignal, Le Vignaud, La Vignasse, La Vignolle, Vignéras, Les Vignoles, Les Vignettes.

QUELQUES AUTRES ÉLÉMENTS TOPONYMIQUES :

ceux de nos lieux de vie.

Essentiellement descriptifs, quelle que soit leur ancienneté, il est captivant d'en découvrir le sens ; à partir des racines occitanes, qui ouvrent vers de nombreux dérivés.

1 - Le relief

- où l'on distingue les hauteurs : **Mont, Pueg** (butte), **Terme** (tertre), **Serra** (croupe allongée), **Suc** (sommet), **Tor-** (hauteur ; source), **Noau** (monticule), **Bana** (pointe), **Còla** (colline), **Cuc-** (sommet arrondi), **Tuc-** (sommet), **Tutet** (pente raide);
- les plaines et plateaux : **Chaum, Plan-a, Plange** ;
- les vallées, dépressions et cavités : **Comba** (vallée sèche), **Nant, Vau** (val, vallée), **Varelha** (vallon), **Concha** (cuvette), **Naucha** (bassin), **Cròs** (creux), **Trauc**

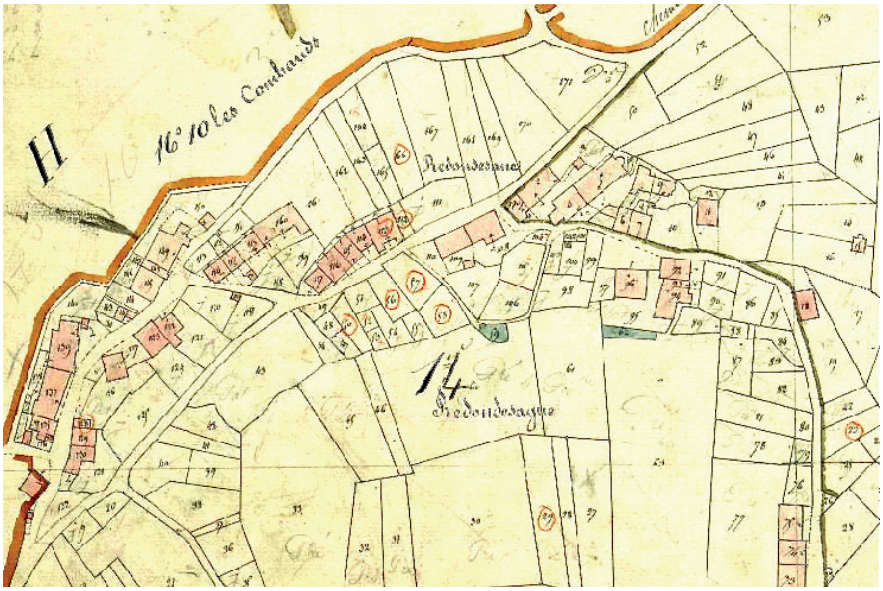

La présence de l'eau. Redondesagne (Creuse). Le village est en cercle autour du fond marécageux. Document Y. Lavalade

(trou), **Bòrn** (cavité), **Chav-a** (dépression), **Vaur** (ravin), **Fons** (fond), **Fòssa** (fosse), **Corb-** (courbe), **Golet** (passage étroit) ;
- les pentes : **Còsta** (forte pente), **Eschala** (replats), **Lairiç** (versant), **Picadis, Raisse** (forte pente, précipice) ; la mention d'une exposition au vent, au soleil, le climat : **Vent, Solelh, Sec, Freg, Jalar** ;
- les notions relatives d'altitude, de situation, de dimension : **Naut** (haut), **Amont** (au dessus), **Autar, Sobran** (supérieur), **Agut** (aigu), **Redond** (rond), **Tòrt** (tordu), **Lat** (large), **Manh** (grand), **Pauc** (petit), **Mejan** (moyen), **Avau** (aval), **Debas** (en contrebas), **Sotran** (en dessous), **Prund** (profond), **Lai** (là-bas), **Oltra** (au-delà, **Tras** (par-delà).

2 - La nature du sol est primordiale car la terre est nourricière.
Les toponymes seront explicites avec des composants et des dérivés diversifiés : **Peira** (pierre), **Sable, Grava** (gravier), **Calhau** (caillouteux), **Clap-** (rocheux), **Chause** (calcaire), **Chant-** (hauteur rocheuse en surplomb), **Codiera** (sol pierreux), **Jalha** (menus cailloux), **Ardilier** (argile), **Aubuja** (marne), **Bard** (glaise), **Polsa** (boue fine), **Polvera** (poussière), **Sau** (sels minéraux) ; dont l'aspect : **Sec** (sec), **Len** (lisse) ;
la couleur : **Auba** (blanc), **Blanc, Negre / Neir** (noir), **Maure** (ocre), **Bura** (brun), **Brun, Roge, Saur** (jaune).

3- La présence de l'eau est aussi capitale : sources, cours d'eau en mouvement, zones humides, passages pourraient être évoqués.

4- L'empreinte de l'homme dans l'espace-temps a laissé d'innombrables traces :
- par les pratiques agricoles et l'utilisation du milieu : prairies, enclos, barrières, chemins ruraux, champs, labour, défrichements, jachères, chaumes, jardins ;
- dans les habitats et par des constructions variées : fermes, cabanes, granges, bourgs, églises et chapelles, villages, auberges, monuments ;
- sans oublier des aspects identitaires et sociaux tels que les professions (exploitant, bouvier, forgeron, charron, tailleur, savetier, éleveur, charpentier, boulanger et autres artisans, juge, officiers royaux, contremaîtres), les sobriquets, les noms de baptême, les noms de saints…

Il serait fastidieux de poursuivre ici l'énumération.

LE PATRIMOINE, QU'ES AQUÒ ?

Le travail sur la toponymie occitane n'a guère de sens s'il n'est pas en même temps

instrumentalisé, s'il ne sert pas, s'il n'est pas transmis dans le respect de qui l'a accompli. Socialiser les toponymes par une signalétique occitane bilingue représente un passage à l'écrit qui a une valeur fondamentale car elle est la réappropriation de l'espace. Elle lui donne une cohésion géographique, linguistique, culturelle, patrimoniale. Le toponyme officialisé, dans une forme qui ne le trahit pas, est une initiation à la graphie occitane, un embryon d'alphabétisation permanente et gratuite ; une aide à la récupération de la langue en la réhabilitant et en la valorisant. Il renforce l'identité locale, communale, régionale et panoccitane.

Le localisme est presque stérile. Mais la recherche toponymique est un levier culturel de premier plan car, bien comprise, elle est un tremplin vers les autres cultures et vers les autres peuples. Elle est à l'image de l'humanité même ; une et diverse, riche et infinie.

Le toponymiste occitan et occitaniste, qui est aussi linguiste, est un bâtisseur d'identité collective, un médiateur entre le passé et le présent, un vecteur d'universalité (car un toponyme n'existe pas tout seul), un diffuseur de savoir et de connaissances, un porteur de tolérance démocratique dans le jeu des identités. Il est à sa manière un créateur de biens culturels et de diffusion intellectuelle. C'est un intermédiaire contemporain indispensable pour sortir la culture occitane de son insularité.

Yves Lavalade